

## Collège privé Bobée – Enseignement Catholique – 29 rue Bellanger 76190 YVETOT

Tél: 02-35-56-96-07 \_ Fax: 02-35-56-46-88 \_ Courriel: ce.0761338s@ac-rouen.fr



## Section sportive « NATATION » Rentrée 2025-2026



En partenariat avec le club nautique Yvetotais, le collège Bobée offre, à partir de la rentrée 2025, aux élèves qui seront en 6° ou en 5°, la possibilité d'intégrer une **section sportive Natation**.

L'inscription dans cette section se fait sur proposition des familles. Le nombre de places est limité et une **sélection sportive** est indispensable. Elle se déroulera le **MERCREDI 23 avril 2025 à 13h00** (jusque 15h00), sous la responsabilité de Madame JURKIW Clarisse, responsable technique et sportive de la section. Les élèves doivent venir avec leurs affaires de natation. Pour tous renseignements, veuillez appeler le collège ou voir Mme JURKIW au centre aquatique.

Si votre enfant est retenu, il aura l'obligation de prendre une adhésion au club nautique Yvetotais (un tarif préférentiel sera appliqué à celui actuellement pratiqué par le club nautique, à savoir 260 €) à la rentrée de septembre 2025. Ce coût sera à régler par la famille directement au club nautique Yvetotais.

Dans l'année scolaire, 5 entraînements de natation se dérouleront chaque semaine pour 6h45' effectives dans l'eau en tout : lundi 17h00-18h15, mardi 11h30-12h45, mercredi 18h30-20h, jeudi 11h30-12h45, vendredi 17h00-18h30 (horaires et jours susceptibles d'être modifiés pour la rentrée).

Pendant l'année scolaire, l'aller/retour du mardi et du jeudi, se fera en mini bus, conduit par Mme JURKIW. Les élèves déjeuneront à la cantine de 13h10 à 13h30 avant la reprise des cours.

Le coût demandé par le collège pour les entrainements du mardi et du jeudi, incluant la location des lignes d'eau, la licence fédérale de natation pour les compétitions, mais aussi les frais de déplacement sur les temps méridiens de la semaine, est de 490 €/an.

Les familles des élèves concernés devront donc s'acquitter annuellement du coût demandé par le collège (490 €) + celui demandé par le club nautique Yvetotais (à affiner entre 210 et 260 €) et d'autres coûts pour des prestations facultatives, mais aussi pour les déplacements et nuitées lors des compétitions qui se dérouleront sur plusieurs weekends à titre obligatoire dans le cadre de cette section sportive.

Tous les ans, un textile au logo du collège et du club nautique d'Yvetotais sera offert par le collège aux élèves de cette section.

Bien cordialement		O. CHAPUT
		Directeur
9 0		d'entrée en section sportive « <b>Natation</b> »
Coupon à retourner au collège pour le <u>Jeudi 13 mars 2025,</u> délai de rigueur		
Demande d'inscription e	n classe de :	
Nom de l'élève :	Prénom :	
Adresse:		
Téléphone :		
•		autorisons notre fils / fille, à participer au <b>test</b> à 13h00 au centre aquatique E'Caux Bulles d'Yvetot

Signatures des deux parents (obligatoire) :